



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FÉVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT AMAND SUR SEVRE, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à 20h, à la Mairie de SAINT AMAND SUR SEVRE, sous la Présidence de Madame Sylvie BAZANTAY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2023.

PRESENTS : Mme BAZANTAY Sylvie, Maire, Mr BOISSONNOT André, Mr BERNARD Christian, Mme BOURASSEAU Natacha, Mr CHAILLOU Laurent, Mr COUTANT Mathieu, Mr DRAPEAU Antoine, Mme ECHASSERIAU Viviane, Mme HERAULT Béatrice, Mr HUVELIN Benjamin, Mme MURZEAU Loren, Mr Mickaël REVAUD, Mme SOULARD Anne, Mme TURPEAU Danick.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme HUVELIN Sylvia (qui a donné procuration à Mme MURZEAU Loren)

Mr COUTANT Mathieu a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations.
- 2) Approbation du Compte Financier Unique 2022 - Budget principal et budget annexe du lotissement Le Gros Chêne.
- 3) Affectation du résultat 2022 – Budget principal.
- 4) Vote des taux des taxes fiscales – Année 2023.
- 5) Vote du budget primitif 2023 - (Budget principal et budget annexe du lotissement Le Gros Chêne).
- 6) Acquisition d'une tondeuse autoportée.
- 7) Lotissement Le Gros Chêne : Convention de servitude de passage de canalisations sur une parcelle privée.
- 8) Dénomination et numérotation de la voie du lotissement du Gros Chêne.
- 9) Projet de salle multi-activités : Approbation de l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.)
- 10) Projet de salle multi-activités : Demandes de subventions.
- 11) Service intérim du Centre de Gestion de la fonction publique des Deux- Sèvres : Hausse de la participation aux frais de gestion des agents intérimaires. Signature d'un avenant n° 2 à la convention.
- 12) Dispositif Argent de Poche – Année 2023.
- 13) Questions diverses.

En début de séance, le conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de Mr Louis Bourasseau décédé début février. Mr Bourasseau est le beau-père de Mme Natacha Bourasseau, conseillère municipale.

Mme le Maire demande également l'autorisation pour annuler et remplacer la délibération relative à la fixation du prix de vente des parcelles du lotissement Le Gros Chêne en date du 19 décembre 2022, en raison d'une erreur sur le nom du Notaire. Le conseil donne son accord.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2023 et désignation du secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Mr Mathieu COUTANT a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales.